



Mission Locale  
Sud Jura

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 20 20

Financé par  
  
**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES**

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

  
**pôle emploi**

**Ju  
ra**  
LE DÉPARTEMENT

  
**ECLA**  
JURA

  
**CHAMPAGNOLE  
NOZERROY**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

  
**Haut-Jura  
Saint-Claude**

  
**HAUT-JURA  
Arcade**  
Communauté de Communes

  
**TERRE  
D'ÉMERAUDE**  
COMMUNAUTÉ  
Sud Jura

  
**Bresse  
Haute  
Saône**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

  
**PORTE DU JURA**

Communauté de Communes  
  
**La Grandvallière**



# Les chiffres de l'activité 2020 1/2

## LES JEUNES RECUS POUR LA PREMIERE FOIS : PRIMOS-ACCUEIL

L'accueil des jeunes à la Mission Locale Sud Jura sur l'année 2020 a vu le nombre de primos-accueil baisser de 2 %. Malgré la communication faite régulièrement sur les réseaux sociaux qui avait permis une augmentation en 2019, la pandémie COVID a provoqué cette diminution, pas si importante au vue de la crise sanitaire.

### LE BOUCHE À OREILLE POUR VENIR UNE PREMIÈRE FOIS À LA MISSION LOCALE SUD JURA

La majorité des jeunes vient à la Mission Locale Sud Jura parce qu'elle connaît par le biais de la famille et des amis. 19.09% des jeunes primos sont envoyés par Pôle Emploi, un partenariat nous lie pour l'accueil des jeunes.

La part des garçons chez les primos-accueil est supérieure à celle des filles : 54.6% contre 51.7%.

### PLUS DE MINEURS ET DES NIVEAUX SCOLAIRES EN HAUSSE

Le nombre de mineurs reçu en primo-accueil est encore en augmentation par rapport à 2019, de 26.2% à 26,6% en 2020. Les garçons sont pour 54.6% les mineurs accueillis une première fois (+24 points).

La part des jeunes de niveau scolaire supérieur a diminué même si elle reste importante : 55.3% des primos-accueil ont un niveau supé-

rieur à un niveau CAP/BEP diplômé (-2 points) , 32.9% ont un niveau Bac et + (-10 points).

### SEULEMENT 18.8% DES PRIMOS-ACCUEILS ONT UN LOGEMENT AUTONOME

68% des jeunes primos-accueil sont hébergés par les parents ou un membre de la famille, ce chiffre est en baisse de 5.1 points par rapport à 2019.

9.6% ont une situation d'hébergement précaire ou temporaire (foyer, amis, sans hébergement, nomade...), ce qui est en baisse de 0.6 point par rapport à 2019.

### LA MOBILITÉ : 1ER FREIN POUR CHERCHER UN EMPLOI OU SUIVRE UNE FORMATION

Seuls 31.8% des primos-accueil ont un permis B, baisse de 2.6 points par rapport à 2019.

Les transports en commun sont utilisés pour 14% des jeunes primos-accueil. Il existe des initiatives pour mettre en place d'autres transports collectifs (co-voiturage...), mais cela n'apporte pas de réponse satisfaisante sur un territoire aussi éclaté, rural, montagneux que le Sud Jura.

Ce manque renvoie au constat de non déplacement des jeunes du Haut-Jura vers Lons le Saunier, là où se situent les formations principales sur le Jura



**40.6%**

Niveau Bac et +



**613** primos-accueil



**- 2 %**

Par rapport à 2019



**31.8 %**

ont le permis



**69.8 %**

n'ont aucun moyen de transport individuel

**58.6 %**

habitent chez leurs parents



**19.1 %**

Logement autonome

**9.1 %**

Chez un membre de la famille

**3.4 %** Chez des amis

**9.4 %** Autres : foyer, nomade

**10.6 %** résident dans un quartier prioritaire (QPV)

**16.6 %** résident dans une zone de redynamisation rurale (ZRR)

# Les chiffres de l'activité 2020 2/2

## LES JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE : JEUNES ACCOMPAGNÉS

L'accompagnement des jeunes : depuis 1982, les Missions Locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et à leur accès aux droits et à l'autonomie.

L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont les principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

### UN PRINCIPE INTANGIBLE : OFFRIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La Mission Locale Sud Jura intervient sur un territoire vaste, très hétérogène, à dominante rurale, sur lequel les difficultés de déplacement sont réelles. Sa proximité avec les collectivités locales, l'animation de ses 4 antennes et ses 4 permanences, ainsi que les chiffres ci-dessous, traduisent l'excellente couverture géographique de son intervention.

### L'OFFRE DE SERVICES EN CHIFFRE

		Services proposés	Jeunes concernés
Accès à l'emploi	Recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise	6044	1147
Citoyenneté	Accès aux droits, relations jeunes/justice, vie quotidienne, action de solidarité	810	407
Formation	Accompagnement et accès à une formation	1476	587
Logement	Accès et maintien dans le logement	315	167
Mobilité	Information-conseil, aide au permis, aides au transport etc.	630	382
Projet professionnel	Préparation et organisation de la définition du projet professionnel	1490	632
Santé	Subsistance, prévention, droits, couverture sociale, service santé...	942	330

### LE PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Les hommes représentent une part légèrement plus importante du public accompagné : 51.6 % contre 48.4% pour les femmes, une inversion pour 2020 par rapport à 2019.

Le nombre de mineurs accompagnés par la Mission Locale représente 7.5% de l'ensemble des jeunes en accompagnement ; 54.9% des jeunes accompagnés ont entre 18 et 21 ans. (Cf chiffres à droite).

### L'OFFRE DE SERVICES DE LA MISSION LOCALE SUD JURA

Les conseillers interviennent sur l'orientation et le Conseil en Evolution Professionnelle, sur l'accès à l'Emploi et à la Formation et sur l'accompagnement des parcours pour les rendre plus accessibles.

Ils abordent et traitent les questions relatives à l'Autonomie de chacun : mobilité et transport, logement, santé, citoyenneté, ...



**1703**

jeunes en contact

**1326**

jeunes accompagnés

**21364**

Evènements dont :

4521 Entretiens individuels

1035 Ateliers



**40.2%**

Niveau Bac et +



**38.2%**

ont le permis



**69.4%**

n'ont aucun moyen de transport individuel

**56.3%**

habitent chez leurs parents



**22%**

Logement autonome

**11.8%**

Chez un membre de la famille

**2.9%** Chez des amis

**6.6%** Autres : foyer, nomade

**13%** résident dans un quartier prioritaire (QPV)

**19.5%** résident dans une zone de redynamisation rurale (ZRR)



# Les dispositifs d'accompagnement des jeunes 1/4

Les parcours sont construits en mobilisant l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale Sud Jura, les jeunes bénéficient d'outils et de méthodes sur lesquels le personnel est formé.

## LE PACEA :

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes, unique et adaptable aux besoins du jeune (article 46 de la loi travail n° 2016-1088 du 8 août 2016).

Le parcours engagé pendant le PACEA s'appuie sur un diagnostic complet de situation : demandes, besoins et attentes du bénéficiaire, compétences acquises, freins et atouts.

L'engagement dans le PACEA se matérialise par la signature d'un contrat avec la Mission Locale (CERFA N° 15656\*03).

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- ⇒ Des périodes de formation.
- ⇒ Des situations professionnelles, y compris des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel.
- ⇒ Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ; des actions portées par d'autres organismes qui contribuent à l'accompagnement.



Le conseiller mobilise l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale et de ses partenaires dans le cadre du PACEA : contrats aidés, accompagnement à la création d'activité, parrainage, mesures de formation, aides financières, etc.



En 2020, 361 jeunes ont intégré le PACEA,

44.9% sont des femmes.

13.6% sont mineurs

Nombre de phases d'accompagnement	TOTAL	Nombre de jeunes ayant démarré PACEA	TOTAL
	<b>433</b>		<b>361</b>
« Accéder à l'autonomie et sécuriser son projet »	<b>130</b>	Dont jeunes ayant démarré une phase « Accéder à l'autonomie et sécuriser son projet »	<b>125</b>
« Définir et formaliser son Projet Personnel et Professionnel »	<b>143</b>	Dont jeunes ayant démarré une phase « Définir et formaliser son Projet Personnel et Professionnel »	<b>141</b>
« Mettre en œuvre son Projet Personnel et Professionnel »	<b>97</b>	Dont jeunes ayant démarré une phase « Mettre en œuvre son Projet Personnel et Professionnel »	<b>94</b>
« Garantie-Jeunes »	<b>59</b>	Dont jeunes ayant démarré une phase « Garantie-Jeunes »	<b>59</b>
« PIAL »	<b>2</b>	Dont jeunes ayant démarré une phase « PIAL »	<b>2</b>
		Dont jeunes n'ayant démarré aucune phase	<b>9</b>

Au 31/12/2020, 559 jeunes sont dans le dispositif.



Les sorties :

94 427 € d'allocation PACEA ont été attribués, cela représente environ 356€ par jeune en cours du dispositif

Jeunes sortis de PACEA	Jeunes sortis pour l'accès à l'autonomie	jeunes sortis en emploi	Jeunes sortis en emploi durable	Jeunes sortis en alternance	Jeunes sortis en formation
297	104	109	69	12	34



# Les dispositifs d'accompagnement des jeunes 2/4

## LA GARANTIE-JEUNES :

Elle vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité vers l'autonomie, en leur permettant de réaliser un maximum d'expériences professionnelles et de suivre des formations. Impulsée et financée par l'État, cofinancée par l'Union européenne jusqu'en fin d'année 2018, elle est déployée depuis début 2017 dans le département du Jura.

### Objectifs :

**L'emploi d'abord** : préparation à l'emploi, recherche de contrats ou de stages, découverte des entreprises, recherche de formations.

**L'accès à l'autonomie** : orientation professionnelle, connaissance de l'environnement, droits en matière de santé, de logement, estime de soi, accès à la culture,...

### Modalités de l'accompagnement :

**Contrat** passé entre le bénéficiaire et la Mission Locale Sud Jura.

**Accompagnement intensif** de 12 mois, à la fois collectif (4 semaines et 2 jours) et individuel.

**Allocation** mensuelle de 492,57 € en janvier 2020, augmentation durant l'année pour être à 497,01 € en décembre.

**Financement de la Mission Locale** en fonction du nombre de jeunes entrés dans le dispositif et des résultats (emploi durable, journées en entreprise, formation qualifiante).

Depuis début 2019, le financement est uniquement porté par l'Etat. En 2020, le financement Garantie-jeunes est entièrement intégré à la CPO, il n'y a plus de distinction sur le financement Etat.



Objectifs 2020 : entrer 80 jeunes

⇒ 59 jeunes ont pu intégrer les 10 promotions proposées tout au long de l'année et dont l'animation collective est portée par deux référents, conseillers de la Mission Locale Sud Jura.

Pour plus de détails sur la Garantie-Jeunes, voir le bilan 2020 joint.



## VISITE DE L'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE PAUL-ÉMILE VICTOR À CHAMPAGNOLE



## RÉALISATION D'UNE EXPOSITION D'ART SUR BOIS AVEC FLORENCE MERCIER À MOREZ



## RÉALISATION D'UNE FRESQUE SUR L'ANTENNE DE LONS



# Les dispositifs d'accompagnement des jeunes 3/4

## LE SUIVI DELEGUE (PPAE) :

Le réseau des missions locales coopère avec Pôle Emploi dans le cadre d'un accord national signé également par l'Etat. Cet accord a été renouvelé en 2015 pour une durée de 3 ans. Il s'inscrit dans une politique européenne en réponse aux difficultés des jeunes NEET (ni en formation, étude ou emploi). En 2020, l'accord a été prolongé par avenant.

L'accord est décliné localement entre la Mission Locale Sud Jura et les agences Pôle Emploi de Lons le Saunier-Champagnole et Pôle Emploi de Saint-Claude qui ont défini le socle de leur partenariat. Celui-ci repose sur la complémentarité de leurs savoir-faire et de leurs offres de services.

L'accord inclut un volet « suivi délégué ».

Celui-ci garantit à chaque jeune l'accompagnement par l'une ou l'autre structure en évitant les doubles accompagnements.

Pôle emploi délègue à la Mission Locale un certain nombre d'accompagnements pour des jeunes demandeurs d'emploi inscrits, les plus éloignés de l'emploi, sans expérience professionnelle.

161 accompagnements ont été délégués par Pôle Emploi en 2020,

46.6 % sont des femmes,

7.5% sont mineurs.

4,3% sont issus des QPV et 24.2% viennent des ZRR.

38.5% ont un niveau scolaire inférieur au niveau V non diplômé (classe terminale CEP, BEP non validée).

228 jeunes sont encore dans le dispositif en fin d'année 2020.

225 jeunes sont sortis du dispositif en cours d'année :

Reprise d'emploi : 43

IAE : 14

Les autres raisons : abandon du jeune, déménagement, radiation, absence à convocation...

Avec la mise en place de l'Obligation de Formation, Pôle Emploi envoie systématiquement les jeunes mineurs inscrits vers la Mission Locale.





# Les dispositifs d'accompagnement des jeunes 4/4

## L'OBLIGATION DE FORMATION

Annoncée par le président de la République le 13 septembre 2018 à l'occasion du lancement de la « stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », et entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2020, **l'obligation de formation a été instaurée par la loi « pour une École de la confiance »** (article 15 de la loi du 26 juillet 2019).

Elle vise à garantir une **continuité éducative et pédagogique de 3 ans à 18 ans** et à **attaquer la pauvreté à la racine**, en travaillant à l'insertion et à la qualification de chacun, en proposant des solutions de retour en formation sous statut scolaire, d'accès à la qualification et à l'emploi, avec une intervention rapide des réseaux de l'éducation nationale et des missions locales.

L'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion.

Est concerné **tout mineur de 16 à 18 ans** :

- **en situation de décrochage du système scolaire**
- **diplômé ou non** et qui n'est ni en emploi ni en éducation ni en formation.

Les mineurs de 16 à 18 ans placés en centres éducatifs fermés (CEF) satisfont à l'obligation de formation au titre des programmes soutenus d'activités scolaires et professionnelles

Le **dispositif concerne environ 60 000 jeunes entre 16 et 18 ans.**

### A qui s'adresser pour s'informer ?

Deux outils sont dédiés aux jeunes ou aux familles qui souhaitent s'informer :

- **un numéro vert : 0 800 122 500**
- **une plateforme en ligne : Nouvelles Chances**

Au téléphone, les acteurs de l'orientation et de l'accompagnement, répondent en fonction de la région où habite le jeune, de manière à ce qu'il ait immédiatement en ligne un professionnel de sa région.

Les **missions locales** sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs : établissements scolaires, centres d'informations et d'orientation, Pôle emploi, structures de raccrochage scolaire (micro-lycées), écoles de la 2e chance, etc.

Au sein de la Mission Locale Sud Jura, le dispositif est mis en œuvre depuis octobre 2020, deux conseillères portent ce dispositif, elles œuvraient déjà sur la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) en lien avec le CIO de Lons-le-Saunier.

Sur la fin de l'année 2020, ce sont **56 entretiens** réalisés pour des mineurs ne respectant pas l'Obligation de Formation.



# Les solutions mises en œuvre pour les jeunes 1/2

## LES JEUNES ET LA FORMATION

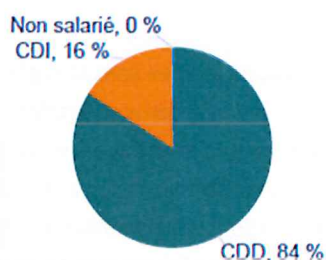
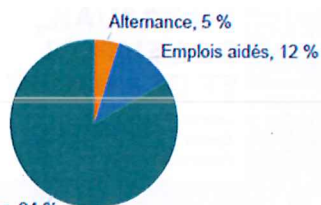


Types de mesures	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
<b>Formation Total</b>	<b>149</b>	<b>86,6 %</b>	<b>134</b>
dont certifiante	74	43,0 %	73
dont professionnalisante	9	5,2 %	9
dont préparation à la qualification	40	23,3 %	39
dont remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	5	2,9 %	5
dont (re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	14	8,1 %	13
dont adaptation, perfectionnement, élargissement des compétences	5	2,9 %	5
dont autre formation	0	0,0 %	0
dont formation à préciser	2	1,2 %	2
<b>Scolarisation Total</b>	<b>23</b>	<b>13,4 %</b>	<b>23</b>
dont retour en formation initiale	17	9,9 %	17
dont MLDS	6	3,5 %	6
<b>Ensemble</b>	<b>172</b>	<b>100,0 %</b>	<b>167</b>

## LES JEUNES ET L'ENTREPRISE



### Les Contrats de Travail



172 situations de formation  
880 situations d'emploi  
111 situations d'Immersion  
22 situations de Volontariat

Emplois classiques, 84 %

Natures des contrats de travail signés	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
<b>Emplois classiques Total</b>	<b>735</b>	<b>83,5 %</b>	<b>404</b>
CDD	355	40,3 %	235
Intérim	260	29,5 %	127
CDI	84	9,5 %	80
Contrat saisonnier	26	3,0 %	25
Autres contrats de travail	9	1,0 %	9
Contrat engagement éducatif	1	0,1 %	1
<b>Emplois aidés Total</b>	<b>103</b>	<b>11,7 %</b>	<b>79</b>
Insertion par l'activité économique (IAE)	90	10,2 %	68
PEC	12	1,4 %	10
Emploi franc	1	0,1 %	1
<b>Alternance Total</b>	<b>42</b>	<b>4,8 %</b>	<b>41</b>
Contrat d'apprentissage	42	4,8 %	41
<b>Ensemble</b>	<b>880</b>	<b>100,0 %</b>	<b>492</b>

### Les Immersions

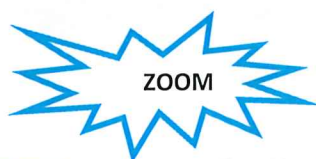
Types d'immersion	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
PMSMP	105	94,6 %	84
Autres dispositifs	6	5,4 %	5

### Le Volontariat

Natures des contrats de volontariat signés	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Service civique	22	100,0 %	22



# Les solutions mises en œuvre pour les jeunes 2/2



Cette action est co-financée par l'Union Européenne et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté



**PSYCHOLOGUE EN MISSION LOCALE :** Le programme régional d'accompagnement psychosocial s'appuie sur une intervention de psychologues au sein des Missions Locales. L'objectif est de prendre en compte la souffrance psychosociale des jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle accompagnés par les Missions Locales, pour lever le frein qu'elle constitue à la réalisation de leur parcours.

Pour Sud Jura, c'est une psychologue arrivée en novembre 2018, depuis 2020 elle effectue 12h30 par semaine sur les quatre antennes (une semaine sur Lons le Saunier / une semaine le mardi après-midi à Champa-gnole / le mercredi matin à Saint-Claude / le mercredi après-midi à Morez et un atelier mensuel sur la Garantie-Jeunes).

En 2020, 73 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement.

40 jeunes sont des femmes,

10 sont issus des QPV et 11 viennent des ZRR.

29 jeunes ont un niveau scolaire inférieur au niveau V non diplômé (classe terminale CEP, BEP non validée).



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

## AIDE REGIONALE AU PERMIS (ARP) :

Pour passer son permis B ou se former à la conduite accompagnée, et avoir besoin d'un complément au financement des heures de conduite. Les jeunes peuvent constituer un dossier de demande d'aide régionale au permis auprès d'un.e conseiller.ère de la mission locale la plus proche de chez eux (document en téléchargement) qui les accompagnera jusqu'au dépôt du dossier.

**Objet :** Faciliter l'accès à l'autonomie par la mobilité et soutenir leur pouvoir d'achat, avec le financement d'une partie du permis B (500 €) pour les jeunes bourguignons-franc-comtois.

### Il faut être :

- Agé.e de 15 à 25 ans,
- Inscrit.e dans une autoécole franc-comtoise-bourguignonne,
- Engagé.e dans un parcours de formation (niveau IV ou inférieur) ou demandeur d'emploi (sous conditions) ou en mission de Service civique ou Garantie Jeunes,
- Rattaché.e au foyer fiscal parental (conditions de ressources financières) ou émancipé.e fiscalement (sans conditions).

Toutes les informations sur le site :

<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-sud-jura/services-pour-les-jeunes/les-aides-a-la-mobilite/>



2020 : objectif de 65 dossiers,

40 dossiers supplémentaires ont été réalisés.

105 dossiers d'aides accordées pour 52 500 euros

Les commissions n'ont pu se tenir en présentiel.





# PIC REPERAGE

## projet porté par la Mission Locale



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES

Objectifs de l'action : mettre en confiance les jeunes « invisibles » afin qu'ils trouvent du sens à solliciter la Mission Locale quel que soit le lieu d'installation ou d'itinérance.

L'action est **d'Aller vers** et non plus d'attendre la venue du jeune.

Actions à mettre en œuvre par la Mission Locale :

- ⇒ Pilotage et coordination de l'opération repérage des invisibles sur le territoire
- ⇒ Repérer des publics non connus de nos services et/ou non accompagnés dans leur environnement (lieu d'habitation, lieux de loisirs, ...), les informer sur notre offre de services et les « remobiliser » par des actions mises en place avec les partenaires connus de ces publics afin d'établir/rétablir un lien de confiance et permettre une poursuite de parcours vers des dispositifs de droit commun.
- ⇒ Proposer au public un accès aux droits de 1<sup>er</sup> niveau, notamment à travers les services numériques dématérialisés, accompagner ce public dans l'appropriation de ces nouveaux outils, sensibilisation au numérique,
- ⇒ Mieux faire connaître l'offre de services de la Mission Locale Sud Jura aux partenaires associatifs et collectifs et plus largement toute organisation ayant dans ses publics des jeunes 16-29 ans et/ou des parents.
- ⇒ Création de lien social et de solidarités



En 2020, La Mission Locale a déployé une action portée par un consortium régional piloté par l'ARML.

Cette action répond à l'AAP PIC Repérage.

**PIC Repérage**

Descriptif de l'action : dans un premier temps, se créer un réseau de nouveaux partenaires locaux, implantés sur les zones où la Mission Locale va déployer l'action « repérage des invisibles », faire en sorte que cette démultiplication permette le repérage mais également la mobilisation de ces jeunes. Cela suppose un temps important de démarchages auprès de ces nouveaux partenaires, une présence accrue sur le terrain.

- ◆ **Les partenaires nouveaux seront des associations sportives locales, les foyers ruraux, les tiers lieux, les associations caritatives...**
- ◆ **La Mission Locale pourra effectuer des permanences dans leurs locaux afin d'être au plus proche.**

Communiquer sur l'offre de services des Missions Locales, auprès des partenaires associatifs et des collectivités. Un travail sera mené pour identifier les interlocuteurs qui sont en contact direct avec les publics visés et/ou les parents. Par exemple : les entraîneurs dans les clubs sportifs / les maires des petites communes et les secrétaires de mairie.

Ces points de rencontre se feront sur les lieux de pratique des activités associatives afin de faciliter le contact et d'être au plus près des publics.

Par une présence **hors les murs** et ce nouveau partenariat, développer des interventions qui soient le plus en adéquation avec les jeunes « invisibles ». Le projet numérique va permettre une première démarche, mais il faut devenir plus créatif et avoir une approche adaptée aux besoins.

**La Mission Locale s'adaptera aux jeunes rencontrés, le conseiller présent ajustera le service aux besoins exprimés. Il ne peut y avoir de détermination claire du service au préalable de la rencontre ne connaissant pas le jeune. Mais cela se basera sur une adaptation de la Mission locale.**

Participation croisée sur des événements, actions, projets portés par ces partenaires et/ou la Mission Locale :

\*mise en place d'informations collectives auprès des jeunes, des parents, des partenaires pour bien identifier la Mission Locale Sud Jura,

\*participation aux salons des associations, aux portes ouvertes des structures des nouveaux partenaires qui ne sont pas exclusivement sur le volet emploi.

\*Mise en place de nouveaux lieux d'accueil « éphémères » des publics, en lien avec les partenaires rencontrés afin de faciliter les contacts et réduire certains freins, notamment celui de la mobilité. La Mission Locale Sud Jura sera sur le terrain, là où se rendent les jeunes et facilitera ainsi un repérage au plus près des acteurs locaux. Ces lieux d'accueil ne sont pas destinés à être pérennes mais bien à apporter à un moment donné une réponse à un besoin identifié.

**Le développement par les villes ou les communautés de communes de Tiers Lieux permettra une présence dans un lieu plus pérenne pour installer un suivi des jeunes. Au préalable, les lieux « éphémères » ne sont pas appelés à durer et donc ils se feront là où le jeune sera (Club, parc, stand sur un salon, café...). Leur survivance sera liée à la demande du jeune si ce dernier est mobile ou non, prêt à bouger, à se rendre dans un lieu plus « institutionnel ».**



# PIC REPERAGE

## projet porté par la Mission Locale



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



### PIC Repérage

La finalité : Pour la Mission Locale Sud Jura, c'est aller vers un changement d'accueil et d'approche des jeunes. Mettre la Mission Locale au centre d'une relation qui a pour finalité l'emploi mais qui permet avant tout de donner du sens aux besoins des jeunes et une aide dans les démarches à effectuer.

Il apparaît qu'une reprise de confiance dans une structure comme la Mission Locale est nécessaire, beaucoup de retours de jeunes laissent penser qu'ils renoncent à venir dans la structure car trop conventionnelle, trop institutionnelle. La Mission Locale doit laisser une place plus importante aux jeunes, et notamment une place au cœur de la structure.

Pour 2020, l'action s'est déroulée dans des conditions qui ne permettent pas d'être « Hors les murs » et de rencontrer les partenaires, les jeunes...

4 conseillères se sont mobilisées sur l'action pour effectuer des contacts avec les partenaires locaux. Une stagiaire est venue renforcer l'équipe en septembre 2020.

Déroulé de l'action en 2020 :

#### **Février 2020 :**

Recensement des partenaires :  
Tableau à compléter et dissocier les associations, d'autres types de Structures

Support de présentation de l'ARML qui porte le consortium régional dont fait partie la Mission Locale Sud Jura. Se concentrer sur les associations en les contactant par téléphone, prendre rdv pour présenter la structure et le projet PIC.

Recrutement d'un service civique :  
Création fiche de poste en mars

#### **Août 2020 :**

Envoi des courriers partenaires : chacune repère des partenaires à qui envoyer un courrier

Chacune relancera les partenaires de son secteur

Le SEPRO fera un point sur l'avancée du projet et souhaite recueillir la position de chacun sur ce projet.

Outils de suivi : un tableau a été réalisé conjointement avec la DGEFP pour suivre les jeunes repérés. Un travail important avec l'ARML pour apporter les bons éléments dans ce tableau.

#### **Septembre 2020 :**

L'absence de positionnement sur le Service Civique fait que la structure se tourne vers une stagiaire en licence professionnelle « Intervention sociale ». Le projet tuteuré d'Elise (de septembre à décembre 2020) : Il s'attache à l'observation, au recueil d'information et plus généralement à toute démarche permettant de comprendre les publics et leurs problématiques, leur environnement, les structures et les modes d'interventions déjà en œuvre, les partenaires potentiels et les difficultés existantes.

Il s'agit d'une étape préalable permettant de formuler une problématique et des hypothèses d'action. Ce diagnostic de la situation permet d'affiner une commande institutionnelle et de construire un projet pertinent tenant compte des besoins du public en adéquation avec les ressources mobilisables (équipe, activités, partenaires, moyens) et avec les domaines de compétences que l'étudiant souhaite développer dans son parcours de formation.

Lister les associations non encore contactées accueillant potentiellement des jeunes en dehors des villes de Saint-Claude, Morez, Champagnole et Lons le Saunier et présenter cette liste à chaque conseillère SEPRO (vigilance/mail et personnes à contacter)

#### **Octobre 2020 :**

Point repérage partenaires réalisées et démarches à venir en lien avec le travail initié par la stagiaire

#### **Novembre 2020**

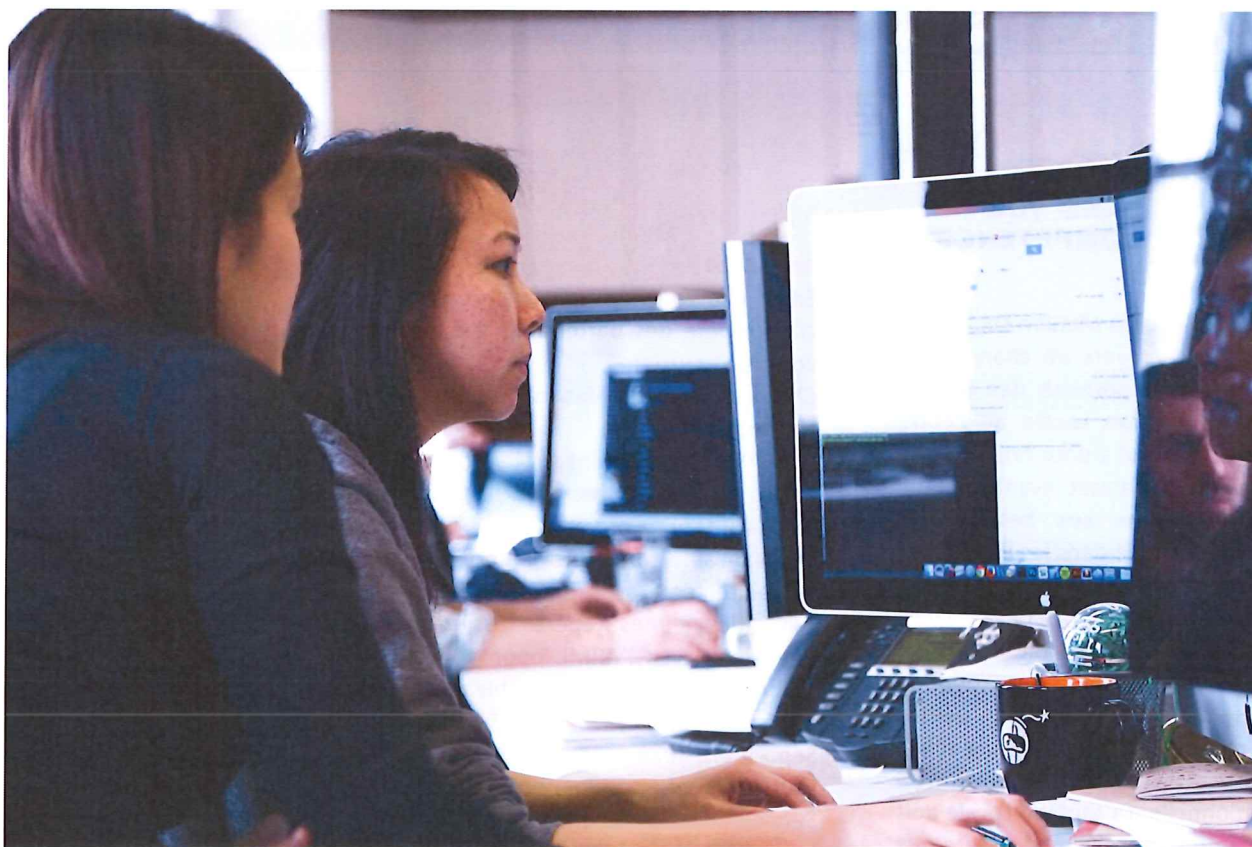
Beaune : journée « comprendre le non recours aux Missions Locales (VIAL Benjamin—Université de Grenoble, Observatoire ODENORE, Chaire Publique des politiques sociales)

Résultats quantitatifs à **fin décembre 2020 :**

11 jeunes repérés  
2 repérés et mobilisés sur le dispositif « Pic Repérage »

Pour 2021, le projet est prolongé jusqu'en fin d'année afin de compenser ce qui n'a pu être réalisé courant du premier semestre 2020.

# Les permanences au sein de la structure



La Mission Locale Sud Jura accueille les partenaires sur des permanences afin de compléter son Offre De Services auprès des jeunes.

## **BGE :**

La vocation de la **BGE** est d'accompagner les créateurs/preneurs d'entreprise dans la mise en place de leur projet mais aussi le suivi après la création. Elle est présente sur l'antenne de Saint-Claude.

## **CIBC JURA :**

Le **CIBC JURA** est le Centre de Bilan de Compétences qui informe et accompagne au travers de différentes prestations les particuliers sur l'identification de leurs compétences et potentialités.

Dans le cadre de prestations mises en place pour l'AGEFIPH, il intervient sur les antennes de Champagnole et Saint-Claude.

Il informe et accompagne les salarié.e.s sur le Conseil en Evolution Professionnelle.

## **L'Armée :**

L'Armée de l'Air, la Marine Nationale, l'Armée de Terre mettent en place des rendez-vous sur les antennes de Lons-le-Saunier et Champagnole pour renseigner les jeunes sur leurs recrutements. Elle reçoit les jeunes intéressés et qui ne peuvent se déplacer sur les différents sites régionaux.

## **CIO : Centre d'information et d'orientation :**

Le **Centre d'information et d'orientation (CIO)** accueille les jeunes (élèves, étudiants, apprentis, non scolaires) qui ont besoin d'information et de conseils d'orientation.

Avec la modification des CIO du Jura, seuls ceux de Lons-le-Saunier et Dole continuent d'exister. La présence d'une Psychologue Education Nationale une fois par semaine est nécessaire pour répondre aux sollicitations des parents et des scolaires sur l'antenne de Saint-Claude.



# Les Partenaires



En 2020, au quotidien et au plus près des situations des jeunes accompagnés, les salariés de la Mission Locale s'appuient sur un réseau riche de partenaires qu'il serait long de décrire. Avec la crise sanitaire, ces partenariats ont été très utiles, la Mission Locale les remercie !

## *Emploi*

- ◆ Les agents des Pôles Emploi Lons-Champagnole & Saint-Claude,
- ◆ La Plateforme RH,
- ◆ Les parrains et leurs coordinateurs de la Chambre des métiers et de l'Artisanat et de la Maison commune de Lons le Saunier.
- ◆ L'UD 39

## *Formation et orientation*

- ◆ Les organismes de formation des 2 bassins d'emploi, également ceux vers lesquels les jeunes se rendent
- ◆ L'animatrice territoriale du Conseil Régional et l'animatrice du SPRO,
- ◆ Les services d'accès à l'apprentissage des chambres consulaires,
- ◆ La FOQUALE (Education nationale) de Lons-le-Saunieret de Saint-Claude,
- ◆ Le CIO de Lons-le-Saunier,
- ◆ Les groupements d'employeurs (GEP plasturgie, SOELIS, GEIQ Industrie,...).

## *Logement, transport, santé*

- ◆ La CARSAT, la CPAM, les CES de Dole et Bourg en Bresse
- ◆ Les CSAPA de l'ADLCA et d'OPPELIA
- ◆ La CAF du Jura
- ◆ Le Département & le conseil Régional,
- ◆ Les logements d'urgence, temporaires, CHRS,
- ◆ Les autres structures d'hébergement.

## *Accompagnement, éducation spécialisée*

- ◆ Les éducateurs des établissements spécialisés (APEI, Sauvegarde, Juralliance, ...),
- ◆ Les travailleurs sociaux des CCAS des communes couvertes par la Mission Locale Sud Jura,
- ◆ Les conseillers insertion professionnelle et assistants sociaux du Département,
- ◆ Les éducateurs du Ministère de la Justice (PJJ et SPIP),
- ◆ Les encadrants des structures d'insertion par l'activité économique (IAE),
- ◆ Les conseillères du CIDFF,
- ◆ La plateforme de mobilité AIR.

## *Structures d'accueil et de proximité en milieu urbain ou rural*

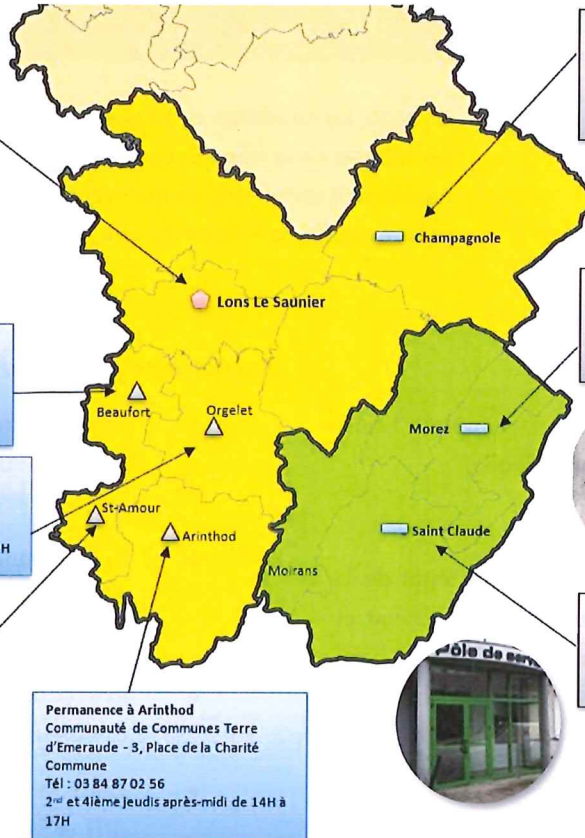
- ◆ Les animateurs de la Maison commune de Lons,
- ◆ Les éducateurs en prévention des communes,
- ◆ Les animateurs des MSAP, des EFS
- ◆ Info Jeunesse Jura, notamment en participant au projet PdN, en accueillant des permanences au sein des sites...



# La Mission Locale Sud Jura



**Siège de la Mission Locale Sud Jura à Lons-le-Saunier**  
1000, rue de Gentianes  
Tél : 03 84 87 02 56  
Du lundi au vendredi sauf le mardi après-midi



**Antenne de Champagnole**  
2, rue de l'Égalité  
Tél : 03 84 52 26 61  
Du lundi au vendredi sauf le mardi après-midi



**Antenne de Morez**  
24, Quai Jobez  
Tél : 03 84 41 01 02  
Du lundi au vendredi sauf le mardi après-midi

**Permanence à Beaufort-Orbagna**  
Communauté de Communes Porte du Jura – 10, Grande Rue  
Tél : 03 84 87 02 56  
2<sup>nd</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis après-midi de 14H à 17H

**Permanence à Orgelet**  
Communauté de Communes Terre d'Émeraude – 4, chemin du Quart  
Tél : 03 84 87 02 56  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis matin de 8H45 à 12H

**Permanence à Saint-Amour**  
Mairie - 1 Place des Armes  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis matins de 9H à 12H  
Tél : 03 84 87 02 56

**Permanence à Arinthod**  
Communauté de Communes Terre d'Émeraude - 3, Place de la Charité Commune  
Tél : 03 84 87 02 56  
2<sup>nd</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis après-midi de 14H à 17H



**Antenne de Saint-Claude**  
1, rue du Tomachon  
Tél : 03 84 41 01 02  
Du lundi au vendredi sauf le mardi après-midi



## Une association collégiale

Collège des élus	18 membres
Collège des membres de droit	7 membres
Collège des partenaires sociaux et économiques	6 membres
Collège des partenaires locaux	6 membres
Collège des personnes ressources	3 membres

## Le bureau de l'Association

Présidente — Sylvie TISSERAND, CC ECLA  
Vice-Présidente — Jacqueline LAROCHE, CC Haut Jura Arcade  
Trésorier — Maryvonne FAILLENET-ELVEZY Présidente CIDFF  
Secrétaire — Marie Odile MAINGUET, CC Bresse Haute Seille  
Maryse JOHANN, Banque Alimentaire du Jura

**Valérie GICQUAIRE, directrice**

**Marilyne CHALOYARD, assistante de direction**

**Matthew FENLON, chargé de communication**

**Amélie ETHEVENOT, Sylviane GUINCHARD, Fanny CHUM**

**Chargées d'accueil, agentes administratif**

**Céline BOSSU, Christine BRUNATO-JORET, Carole CAVALLI, Christelle COURVOISIER, Blandine GAGNEUR, Véronique INVERNIZZI, Maryline LINARES, Fabienne MAZUE, Katia ROCH, Julie CAMELIN**

**Conseiller.ère.s Insertion Professionnelle**

**Mélanie BRUET, Thierry JOURDAN, animation Garantie-Jeunes**

**Mathilde DUBOZ, psychologue**

**Elise BOURGEOIS Stagiaire longue durée**

**Au 31/12/2020 : l'effectif est de 19 personnes, 17 salarié.e.s, 2 MàD, pour 16,76 ETP**



# Le Réseau des Missions Locales en Bourgogne-Franche-Comté



En 2020, la mutualisation mise en place par l'Association Régionale des Missions Locales permet au réseau régional d'avoir des outils de travail communs, une communication ciblée, une offre de services identique.

## Accès internet :

Réseau professionnel : depuis mars 2020, l'opérateur de la Mission Locale est celui qui fournit depuis des années l'accès internet à un grand nombre de Missions Locales en Bourgogne-Franche-Comté, via l'ARML

Réseau public : mis en place depuis fin 2018, il permet aux jeunes fréquentant la Mission Locale de se connecter avec leur Android.

Les deux accès bien différenciés, la sécurisation des connexion est garantie.



## La messagerie : Office 365

Gérée par l'ARML, avec une nomenclature des adresses mails identique, un accès à distance qui permet un accès à l'agenda et aux mails.

La Visio : Teams, a permis de rebondir pendant le confinement et de travailler à distance avec l'équipe, les jeunes et les partenaires.

## Communication :

Un site intégré mis en ligne en mars 2020

<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-sud-jura>

Les chiffres :

- 1648 visites sur le site en 2020
- 1263 recherches Google « organic »
- 522 visites grâce à une campagne Google Ads
- 255 visites « direct »
- 42 apportées par le site de Pôle Emploi
- 36 apportées par Facebook

En Octobre 2020 le recrutement d'un chargé de communication afin d'avoir une personne dédiée à la communication de la Mission Locale Sud Jura. Ce poste permet la création de contenus réguliers et originaux, (exemple avec une vidéo des jeunes GJ qui a gagné plus de 200 vues et a encouragé les conversations avec les jeunes sur notre page Facebook)




À la fin d'année 2020 la page Facebook de la Mission Locale Sud Jura comptabilise 255 « like », une augmentation de 83 sur 172 au début d'année 2020.



<https://www.facebook.com/395578820890045/videos/484622949160609>  
Vidéo intitulé " #tousecoresponsables



En fin d'année 2020, la Mission Locale Sud Jura a également lancé une nouvelle page Instagram et LinkedIn.

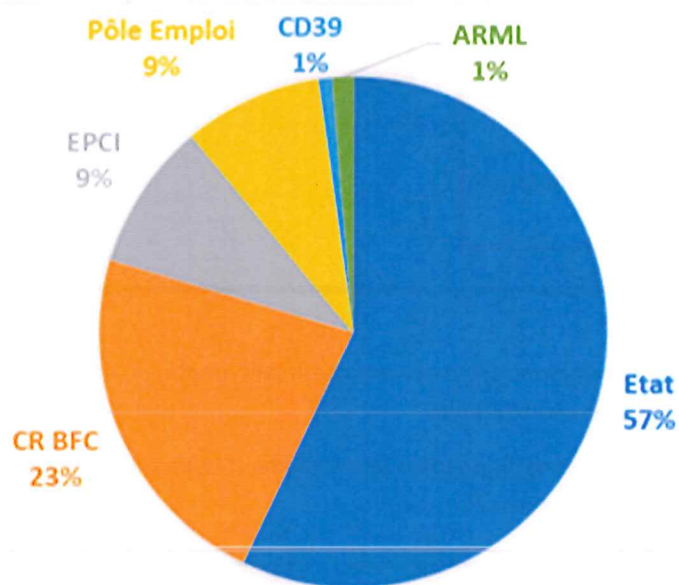
/milosudjura  @milosudjura  /milosudjura 

# La Mission Locale Sud Jura



Les financeurs 2020 et prévisions 2021

## Financements 2020



### Compte de Résultats

Etat : 495 060€

CR BFC : 194207€

EPCI : 81 205 €

Pôle Emploi : 76 238€

CD39 : 8000 €

ARML : 11508 €

Mutualisation de services

## Prévisions 2021

### Prévisionnel

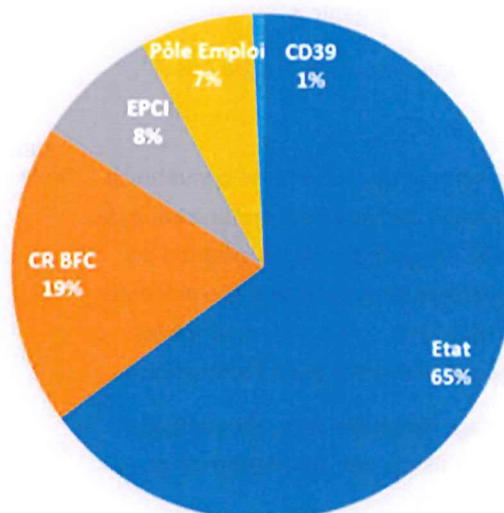
Etat : 687 833 €

CR BFC : 204 047 €

EPCI : 84 784 €

Pôle Emploi : 75799 €

CD39 : 8000 €





# Glossaire



ADLCA : association du dispensaire de lutte contre les addictions

APEI : Association de Parents d'Enfants Inadaptés

AIR : Association Intercommunale de Réinsertion

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CDDI : Contrat à Durée Déterminé d'Insertion

CEP : Conseil en Evolution Professionnelle

CES : Centre d'Examen de Santé

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

COFIL : Comité de Pilotage

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPO : Convention Pluriannuelle d'Objectifs

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Devient au 1er avril 2021 :

**DDETSPP** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

EFS : Espace France Service

**FOQUALE** : Formation QUALification Emploi de l'Education Nationale

GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GJ : Garantie-Jeunes

IAE : Insertion par l'Activité Economique

MLSJ : Mission Locale Sud Jura

MSAP : Maison des Services Au Public

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PIC : Plan d'Investissements dans les Compétences (PRIC : Régional)

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PSAD : Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

RH : Ressources Humaines

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

SE : Service Employeurs (au sein de la Mission Locale Sud Jura)

SEPRO : Service en Evolution PROfessionnelle (au sein de la Mission Locale Sud Jura)

SPE : Service Public de l'Emploi

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation

SPRF : Service Public Régional de la Formation

SPRO : Service Public Régional de l'Orienta-tion

TH : Travailleur Handicapé

UD39 : Unité Départementale du Jura (DIRECCTE)

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale



# 2020

## Un dispositif pour rapprocher les 16-25 ans de l'emploi et des formations

La mission locale est engagée dans le dispositif Garantie Jeunes. Il permet d'accompagner les jeunes en situation de précarité vers l'autonomie.

Le dispositif est en vigueur à Lons-le-Saunier à compter du 1er janvier 2020. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations. Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté.



Un travail sur les discriminations



Photo: Raphaël BARRAZZ

Le groupe a travaillé sur un sujet de société important : les discriminations. Les jeunes ont participé à la réalisation d'une fresque collective.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Plus de 40 % décrochant un emploi ou une formation

Ce dispositif est fait pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Il permet de leur offrir un accompagnement personnalisé et de les aider à trouver un emploi ou une formation.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

## La Mission locale a déménagé, ses objectifs n'ont pas changé

Les conseillères de la Mission locale ont emménagé au pôle du Tomachon, entre l'hôpital et la cité scolaire du Pré-Saint-Sauveur. Elles y accueillent toujours les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.



Christine Brunato-Joret et Carole Cavalli sont les deux conseillères de la Mission locale Sud Jura à Saint-Clément. Photo: Raphaël BARRAZZ

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Réalisation d'une fresque décorative par la promotion Garantie-Jeunes à Lons le Saunier.

### L'environnement

vu par le groupe  
« Garantie Jeunes 2020 »

Projet artistique réalisé sur bois avec des peintures écologiques fabriquées pour l'occasion par Florence Mercier (artiste peintre sur bois) qui a encadré ces ateliers.

Tableaux personnels puis triptyque collectif par : Sara, Claudia, Mona, Valentin, Rémi, Salah, Bereket et Steven.

Composition des peintures : farine, eau, huile de lin, savon noir et pigments naturels (terre de Sienne, terre de Sienne calcinée...).

Le dispositif est financé par le département de Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à rapprocher les jeunes de l'emploi et des formations.

Déménagement de la Mission locale de Saint Clément, les objectifs restent les mêmes.

Projet des jeunes sur la GJ de Morez en septembre 2020



## Concours National



**JE FILME LE MÉTIÈR QUI ME PLAÎT**

## Matériel Film

Afin de devenir plus autonome, la Mission Locale Sud Jura a investi dans du matériel vidéo professionnel. En travaillant avec le Chargé de Communication et les animateurs Garantie-Jeunes, ce nouvel équipement permettra aux jeunes du dispositif de créer du nouveau contenu régulier pour la Mission Locale Sud Jura, tout en développant leurs propres compétences dans les médias, le travail d'équipe et la gestion de projet.

Participation au concours "Je Filme Le Métier Qui Me Plait" avec la Garantie –jeunes de Lons le Saunier en janvier 2021. C'est un concours qui récompense des films amateurs sur les métiers, il permet de découvrir et de développer la culture d'entreprise à travers un court métrage de 3 minutes. Un jury composé de personnalité des médias, de l'éducation, du monde de l'audiovisuelle et de l'entreprise avec pour invité d'honneur Jean Reno, évaluera leur travail. La remise du prix se fera le 31 mai 2021 au Grand Rex de Paris.

## Activité :

Avec le plan de relance mis en place par l'Etat, la Mission Locale Sud Jura se voit dotée de financement supplémentaire pour augmenter les entrées en PACEA et en GJ.

L'obligation de Formation, lancée fin 2020 est renforcée en 2021, deux conseillères portent le dispositif au sein de la structure.

L'embauche d'un responsable de secteur est sérieusement envisagé afin de compléter le poste de direction auprès de l'équipe qui va se trouver renforcé d'un poste de conseiller sur l'animation de la GJ.







Mission Locale  
Sud Jura

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Et la fraternité au cœur  
qui asséchera quelques pleurs  
soulagera quelques souffrances  
Refoulera l'indifférence  
Et qu'on sache encore s'émouvoir  
Ne pas trouver banale l'histoire  
Des émigrés, des réfugiés  
Des SDF des sans papiers

Serait-elle au moins forte la France  
En respectant les différences  
Je suis petit - fils d'italien  
Karim son père est tunisien  
Et toi, dis-moi donc d'où tu viens  
N'aurais-tu pas du sang indien  
L'uniformité c'est la mort  
Et ta culture est un trésor

et  
il manque un pied à la chaise  
de la république française  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
DIVERSITÉ

